

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

# Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 20, DECEMBRE 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 20 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)



Scientific Journal Impact Factor

## CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

**Dama Ninao**

**(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))**

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process  
SJIF 2025 = 6.907

**SJIF (A division of InnoSpace)**



SJIFactor Project

**SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor**

**E-mail : [evaluation@sjifactor.com](mailto:evaluation@sjifactor.com)**

**Website : <http://sjifactor.com/>**

**SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).**

**SJIF Impact Factor Evaluation [ SJIF 2025 = 6.907 ]**

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue

interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### Directeur de publication et rédacteur en chef :

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé (Togo)

### Directeur de rédaction :

**Professeur Arthur MUKENGUE**, Université de Rhodes (Afrique du sud)

## Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

## Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur HETCHELI Follygan, Université de Lomé, Dr BASSANE Ernest (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur AVEGNON Komi Xolali, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr YEKE Ulrich-Ariel,

Université Omar Bongo (Gabon), Dr AWOKOU Kokou (MC), Université de Lomé, Dr PIDABI Ghabana (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr TONYEME Bilakani (MC), Dr LONGA Banabia, Université de Lomé, Dr NPAKOU Bantchin (MC), Université de Lomé, Kouawo Candide Achille Ayayi (MC) Université de Lomé, Dr GNAGNON Kossi Wonouvo, Université de Lomé, Dr KPASSAGOU Lodegaena Bassantea, Université de Lomé, Dr ANDOU Weinpanga A. (MC), Université de Lomé, Dr GNANE Napo (MC), Université de Lomé

### **Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

**Secrétariat :** HOGNON Komi Mosé

Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

### **Typographie française**

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

### **Soumission des manuscrits**

Cette revue facture les frais de publication à **50 000F** détaillés comme suit :

- les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article ;
- à l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**.

Le paiement des frais se fera via les opérateurs téléphoniques.

- Envoi par **Western Union, Ria, Money Gram** (Bref, les canaux internationaux pour les auteurs devant envoyer les frais hors du Togo) à **TCHASSIM Koutchoukalo** (mail : mtchassim@gmail.com)
- ou par **Tmoney** (au numéro **00228 90 22 89 93**) pour les nationaux.

Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des

schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs.

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net](mailto:revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net). Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : [revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net](mailto:revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net), visitez le site de la revue : [www.revuedamaninao.net](http://www.revuedamaninao.net) ou nous contacter : Tel : 00228 90 22 89 93.

### **Evaluation par les pairs**

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

### **Objectifs et portée**

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## SOMMAIRE

1. **LES PROVERBES DANS LA TRADITION EDUCATIVE KISSI DE  
KISSIDOUGOU, EN GUINEE-CONAKRY ----- 17**  
Dr CAMARA Abdoul Karim, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)  
Dr BONGONO Yomba, Université Julius NYERERE de Kankan (Guinée-  
Conakry)
2. **DEVELOPPEMENT RURAL CONTRAIRE : BOKO HARAM ET LES  
MUTATIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU LAC (TCHAD) ----- 32**  
ADOUM Forteye Amadou, Département de Géographie, Université de  
N'Djamena (Tchad)  
DJANGRANG Man-na, Centre National de Recherche pour le Développement  
(CNRD) (Tchad)  
ZOUA BLAO Martin, Département de Géographie, Université de N'Djamena  
(Tchad)
3. **« CORRESPONDANCES » DE BAUDELAIRE : FONDATION  
ÉPISTÉMOLOGIQUE D'UNE POÉTIQUE SYMBOLISTE ----- 52**  
N'GONIAN Kouassi Anicet, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,  
(Côte d'Ivoire)
4. **LA MÉDECINE PERSONNALISÉE ET LA MÉTAPHORE DU  
RÉDUCTIONNISME GÉNÉTIQUE: ENJEUX PHILOSOPHIQUES  
CONTEMPORAINS ? ----- 68**  
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
5. **AUTOBIOGRAPHIES FUNÉRAIRES DES HAUTS DIGNITAIRES :  
APPORTS A L'HISTOIRE PHARAONIQUE (2500-1300 AV. J.-C.) ----- 90**  
TRAORE Assa Dramane, Université des Sciences Sociales et de Gestion de  
Bamako (Mali)
6. **LA CONVENTION 32 TCHADO-FRANÇAISE----- 108**  
DOMARDEEL Ali, Université de N'djaména (Tchad)  
NDIGUYANA Mahnkoiri, Université de Sarh (Tchad)

7. LA PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE DE GEORGES CANGUILHEM --128  
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
8. LE COMMERCE DES PRODUITS ARTISANAUX DU CAMEROUN  
SEPTENTRIONAL : LA PRÉCARITÉ DANS L'AUTO-EMPLOI. -----145  
BATOUL Bouba, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
9. FUNCTIONS OF HOMICIDE IN SHAKESPEARE'S TRAGEDIES : A  
READING OF *HAMLET AND MACBETH* -----160  
KLOUTSE Biava Kodjo, Université de Kara (Togo)
10. MODELÉ GRANITIQUE ET DÉGRADATION DE LA ROUTE NATIONALE  
A3 EN ZONE TROPICALE HUMIDE DANS UN CONTEXTE DE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE) -----178  
LOUKOU Bolley Josué Aristide, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
DJE Bi Doutin Serge, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
YAO Brou Raymond, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. VERBES COGNITIFS, MARQUEURS DE SUBJECTIVITÉ ET  
D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE DANS *LE MONDE  
S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBE -----196  
CAMARA Mohamed, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
12. DU ROMAN INITIATIQUE AU ROMAN HISTORIQUE DANS *VOYAGE  
INITIATIQUE* DE NOËL-AIMÉ NGWA NGUÉMA -----211  
MOUPOUMBOU Clément, Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)
13. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE : DERIVES ET PERSPECTIVES -----229  
FOFANA Daniel Chifolo, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. « LUTTE POLITIQUE AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : ENTRE  
ELIMINATION DES ADVERSAIRES POLITIQUES ET CONSERVATION  
DU POUVOIR (1958-1971) » -----246  
DEUGA CHIEUDJUI Joseph Magloire, Université de Dschang (Cameroun)
15. DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE L'ADOPTION DE LA  
MÉCANISATION AGRICOLE DANS UN CONTEXTE DE FORTES  
POTENTIALITÉS AGROÉCONOMIQUES : LE CAS DE LA PLAINE DE  
MÔ AU TOGO -----264  
DJALNA Kouyadéga, Université de Kara (Togo)

- 16. DISTRIBUTION SPATIALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNE DU 9<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)-----285**  
DJIMLASSEM NDOUBA Kisito, Université de Pala (Tchad)
- 17. ESSAI DE PROFILAGE DE L'AUTORITÉ TRADITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DES CHEFS BÉTÉ DE GAGNOA-----305**  
DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DE LA NYA-PENDE (TCHAD) -----322**  
DOUMDE Marambaye, Université de Doba (Tchad)  
MOREMBAYE Bruno, Université de Doba (Tchad)  
DJIMADOUM Deba Emmanuel, Université de Dschang (Cameroun)
- 19. ANALYSE DES STRATÉGIES DE PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES À TRAVERS LES CONTES DANS LES SOCIÉTÉS AGNI-----339**  
SENY Ehouman Dibié Besmez, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)  
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- 20. ANALYSE ETHNOLINGUISTIQUE ET VISION DU MONDE DES ETHNOTEXTES FUNÉRAIRES NZIMA : L'EXEMPLE DES PLEURS RITUELS CONSACRES AU CLAN AZANWOULE -----356**  
EKRA Gnankon Christophe-Richard, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)  
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
- 21. UN ENFANT DU TCHAD DE JOSEPH BRAHIM SEID : DE L'ÉNONCIATION FICTIVE AU PACTE RÉFÉRENTIEL RÉEL, ENJEUX D'UNE AUTOBIOGRAPHIE ROMANCÉE -----376**  
KALPET Emmanuel, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)  
MAMADI Robert, Université de N'Djaména (Tchad)

22. LITTÉRATURE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : UNE ANALYSE GÉOCRITIQUE DU ROMAN *PUSSIONS-NOUS VIVRE LONGTEMPS* DE IMBOLO MBUÉ -----400  
Eulalie Patricia ESSOMBA, École normale supérieure de Yaoundé 1 (Cameroun)
23. L'INTERDICTION DU PHÉNOMÈNE DE LA CAPTIVITÉ (ESCLAVAGE) AU SOUDAN FRANÇAIS (XIXe-XXe SIÈCLE) : ENTRE DÉFI ET ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX -----420  
FOFANA Yacouba, Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (Côte d'Ivoire)  
DIABATÉ Pori, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
24. ENQUÊTER LES GROUPES MARGINALISÉS AU TOGO : PARTICULARITÉS MÉTHODOLOGIQUES À PARTIR DU CAS DES ENFANTS DE LA RUE À TSEVIE -----442  
GOGOLI Ablavi Esseyram, PPNDL, Université de Lomé (Togo),  
AWESSO Atiyihwè, PPNDL, Université de Lomé (Togo),  
N'DJAMBARA Mahamondou, URAAF, Université de Lomé (Togo),  
MOUMOUNI Innoussa, PPNDL, Université de Lomé (Togo)
25. L'ORGANISATION DU DEUIL CHEZ LES TABWA DE TANGANYIKA (DES ORIGINES À LA VEILLE DE LA COLONISATION)-----462  
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
26. MAMY WATA ET LA DECOLONISATION SPIRITUELLE DE L'IMAGINAIRE POSTCOLONIALE DANS *LA CAGE* DE ROBERT DARENE -----479  
MALONDA MATINA Intime-Chancia , Université Omar Bongo (Gabon)
27. RECOURS AUX CENTRES DE SANTÉ PUBLICS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) -----498  
KRAMO Yao Valère, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
ISSA Bonaventure Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
OUATTARA Rockyatou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
ASSI-KAUDJHIS Narcisse, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. **ÉTAT DE DROIT ET DEFIS SECURITAIRES EN AFRIQUE-----518**  
YAMEOGO Issaka, Université Norbert Zongo, Koudougou, (Burkina Faso)
29. **EMOTIONS ET ACTION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTES DE  
L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA -539**  
EPOTO IBON NDOME Jeanne, Université de Bertoua (Cameroun)  
BIOLO Joseph Thierry Dimitri, Université de Bertoua (Cameroun)  
MAPOUKOU Jeannine, Université de Bertoua (Cameroun)
30. **CRITIQUE DU SOCIAL ET ÉMERGENCE D'UN ESPACE POLITIQUE  
AUTHENTIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DE MASSE CHEZ HANNAH  
ARENDT-----552**  
KARABOILY Mah Hortense, Institut National Supérieur des Arts et de  
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
31. **L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LA RÉSILIENCE CHEZ LES  
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DU TOGO-----567**  
KAZIMNA Pazambadi, Université de Lomé (Togo)
32. **ART AS A THERAPY: A READING OF ALICE WALKER AND ZORA  
NEALE HURSTON -----582**  
KAN-OUAR Eguibowé Viviane, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina-Faso)  
AFAGLA Kodjo , Université de Lomé (Togo)
33. **IMPACT DE LA PRATIQUE AGRICOLE SUR LA DYNAMIQUE  
PAYSAGÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KORO (NORD-UEST DE LA  
CÔTE D'IVOIRE)-----595**  
KONE KARNON, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)  
KONÉ KIYOFULO HYACINTHE, Université Alassane Ouattara (Côte  
d'Ivoire)  
TRAORE ZIE DOKLO, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
34. **DÉCRYPTAGE STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE DU MÉTALANGAGE  
DANS LE DISCOURS NÉGRO-AFRICAIN : CAS DE *L'ÉTAT Z'HÉROS OU  
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN ET *ALLAH N'EST  
PAS OBLIGÉ* D'AHMADOU KOUROUMA-----611**  
KPAN Roger Gueu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
ASSI Fabrice Christian Ehouan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. **THE COMMONWEALTH DEVELOPMENT AND BENIN: A POSTCOLONIAL COMPARATIVE ANALYSIS**-----626  
ABADAMÈ Marcellin, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
36. **PLURALISME ETHNIQUE ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE : PROSPECTIVE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE** -----642  
MBIA MALLAH Syngam, Université de Lomé (Togo)
37. **LE PERSONNAGE MARGINAL DANS *BLACK MANOO* DE GAUZ : MODE, CADRE DE VIE ET IDEOLOGIE**-----658  
MENEDA Danielle Laurence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. **DES HOMMES DANS DES PROFESSIONS TRADITIONNELLEMENT FEMININES DANS UNE SOCIETE FORTEMENT STEREOTYPEE (OUAGADOUGOU)**-----673  
MILOUNGOU/BAMOGO Touwindé, Université Thomas SANKARA (Burkina-Faso)
39. **ALLIANCES INTER-ETHNIQUES ET LA SYMBOLIQUE DE L'EAU ET DES ÉLÉMENTS CULTURELS DANS LA STABILITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE** -----695  
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)  
ALIMAN Fabrice, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
40. **HEIDEGGER ET L'EPOQUE MODERNE: VERS UN RAPPORT ESTHETIQUE DE L'ETANT**-----713  
DIALLO Mounirou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)  
NDIAYE Moïse Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
41. **DYNAMIQUE DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET CONGESTION LIÉE À LA DESSERTÉ DE LA VILLE DE BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**-----728  
YAO N'guessan Fabrice, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)  
N'DRI Kouamé Sylvain, Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)

- 42. DE LA TRANSTEXTUALITE ET DE LA TRANSGENERICITE EN ART :  
UNE PROMOTION DU CONTE ORAL PAR LA CINEMATOGRAPHIE --748**  
N'GUESSAN Konan Germain, Institut National Supérieur des Arts et de  
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)  
EHILE Kadja Olivier, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 43. PEUPELEMENT ANCIEN DU ZARMAGANDA DES ORIGINES AU XVE  
SIÈCLE : CAS DES CII ET DES LAFAR (NIGER) -----763**  
HAMA Nouhou, Département d'histoire à l'université Abdou Moumouni de  
Niamey (Niger)
- 44. LA NOTION DE SOLIDARITE AU GABON : QUELLE EVOLUTION DE LA  
FIN DU XIX<sup>E</sup> SIECLE A 2024 ? -----779**  
NYAMA Abraham Zéphirin, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)
- 45. INTEGRATION DES TIC DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET TECHNIQUE EN GUINEE : ENTRE INSUFFISANCE  
INFRASTRUCTURELLE ET DEFICIT DE COMPETENCES NUMERIQUES  
-----793**  
OUATTARA Bapindié, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)  
DIALLO Mamadou Koudiougou, École Normale d'Instituteurs de Boké (Guinée)
- 46. AFRO ET FRANCO FÉMINISMES DANS *CELLES QUI ATTENDENT DE  
FATOU DIOME*-----809**  
MAÏGA Aboubacar Abdoulwahidou, Université Yambo Ouologuem de Bamako  
(Mali)  
DEMBÉLÉ Sambou, École Doctorale-Droit, Économie, Sciences sociales,  
Lettres et Arts du Mali (Mali)
- 47. TRADITION ET MENDICITE AU BURKINA FASO : UNE ILLUSTRATION  
A PARTIR DES PARENTS AYANT DES ENFANTS JUMENTAUX DANS LA  
VILLE DE OUAHIGOUYA -----821**  
SAOUADOGO Sidibéouékindin, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)  
TRAORE Masseniva, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)

48. MICROCREDIT ET BIEN-ETRE MONETAIRE DES MENAGES RURAUX  
AU CAMEROUN -----832  
TCHUENGA Doris, Université de Maroua (Cameroun)  
NLOM Jean Hugues, Université de Douala (Cameroun)
49. STRUCTURE POETIQUE DU FEMINISME DANS *GRAIN DE SABLE* DE  
TANELLA BONI ET *CALLIGRAMMES* DE GUILLAUME APOLLINAIRE  
-----854  
TRAORE Bakary, Université Félix Houphouët- BOIGNY, Abidjan, (Côte  
d'Ivoire)
50. VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS DE  
RIZ PLUVIAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BODOKRO (CENTRE  
DE LA COTE D'IVOIRE) -----869  
KOUASSI Yao Dieudonné, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte  
d'Ivoire)  
KOUADIO N'dri Yann Cedric, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte  
d'Ivoire)  
KOFFI Kouadio Alain, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
51. TYPOLOGIE ET FONCTIONNALITÉS DES CÉRAMIQUES À BROBO  
(CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : SAVOIR-FAIRE ET USAGE-----887  
YAPI Apo Sandrine, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte  
d'Ivoire)  
YEO Mitanhantcha, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
52. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET MOUVEMENTS DE « VEILLE  
CITOYENNE » AU BURKINA FASO : ÉMERGENCE D'UNE  
CITOYENNETÉ ACTIVE OU DYNAMIQUE SOCIALE À TONALITÉ  
POPULISTE ? -----901  
YOGO Evariste Magloire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
53. DU NAZINON AU MOUHOUN : DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION  
HUMAINE PREHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE-----914  
BATIENO Désiré, Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI (Burkina Faso)
54. DU FONDEMENT DE L'UNIVERSALISME DES DROITS DE  
L'HOMME À PARTIR DE LA MORALE DE KANT -----930  
HONBA Théodore, Université de Douala (Cameroun)

- 55. ALTERITE ET REHABILITATION D'UNE IDENTITE FEMININE  
DANS LA NUIT SACREE DE TAHAR BEN JELLOUN -----947**  
LYAMANGOYE Bob Emarculin, Université Omar Bongo (Gabon)
- 56. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES PROGRAMMES DE  
FORMATION INITIALE ET CONTINUE EN LIEN AVEC LE  
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET DÉVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR AU  
CAMEROUN -----962**  
BEYALA OWONO Marguerite, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- 57. DEPICTING SLAVERY AND SOCIAL DIFFERENCES IN TONI  
MORRISON'S A MERCY -----976**  
ADOUPO ACHO Patrice, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- 58. ANALYSE CRITIQUE DE LA PLACE DE L'ORIENTATION-  
CONSEIL DANS LES LOIS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET  
PROFESSIONNELLE AU CAMEROUN -----991**  
MEZO'O Gaston-Lebeau, Université de Yaoundé I (Cameroun)

## ESSAI DE PROFILAGE DE L'AUTORITÉ TRADITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DES CHEFS BÉTÉ DE GAGNOA

**DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior**  
**Université Alassane Ouattara**  
**Département d'Histoire**  
**djokouriloroux@gmail.com**

**Résumé:** Ce travail vise à dresser le profil des chefs de village ivoirien. Depuis la fin de la colonisation en effet, les chefs traditionnels ivoiriens sont considérés comme des acteurs dépassés. Cantonnés aux seules affaires coutumières, ils seraient inaptes aux exigences du monde contemporain. Pourtant, l'observation des dynamiques locales relève que dans la majorité des villages, les chefs sont d'anciens fonctionnaires, des agents de l'État ou encore des hommes politiques rompus aux pratiques administratives modernes. Prenant le cas spécifique des chefs Bété de Gagnoa, l'article analyse les critères de désignation en vigueur afin de ressortir le profil du chef de village ivoirien en tenant compte de leur évolution diachronique.

**Mots clés :** profil, chef, village, Bété, modernité, affaires coutumières

**Subject :** An attempt to profile traditional authority in Côte d'Ivoire: the example of the Bété chiefs of Gagnoa

**Abstract:** This work aims to profile Ivorian village chiefs. Since the end of colonisation, traditional Ivorian chiefs have been considered outdated figures. Confined solely to customary affairs, they are seen as ill-suited to the demands of the modern world. However, observation of local dynamics shows that in most villages, chiefs are former civil servants, state officials or politicians well versed in modern administrative practices. Taking the specific case of the Bété chiefs of Gagnoa, the article analyses the current criteria for appointment in order to highlight the profile of the Ivorian village chief, taking into account their diachronic evolution.

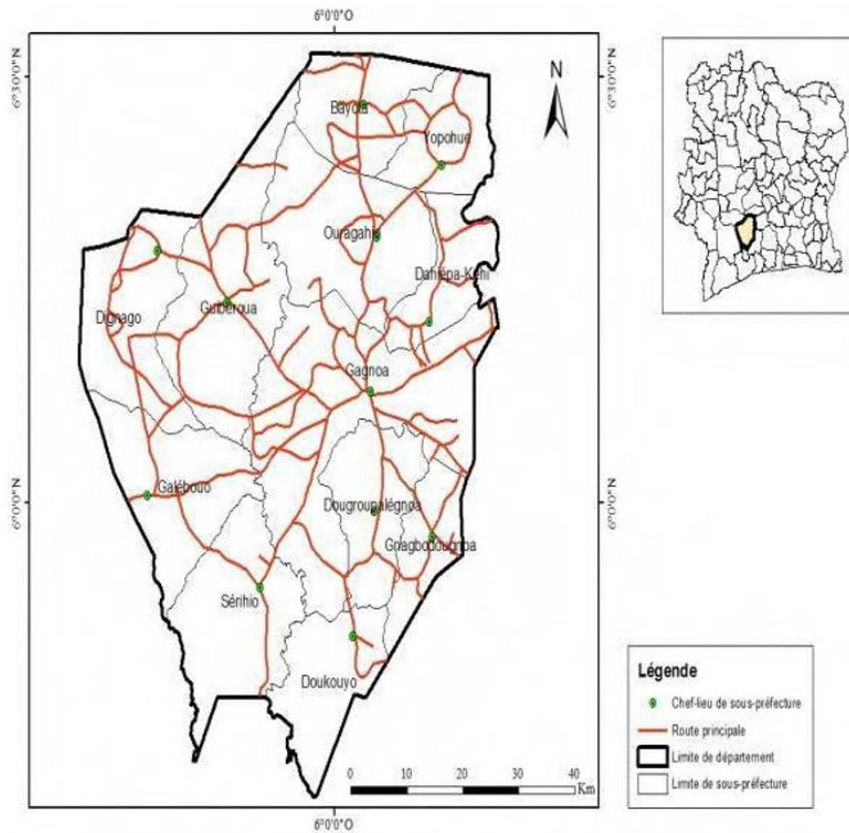
**Keywords:** profile, chief, village, Bété, modernity, customary affairs

### Introduction

Dès les débuts de la colonisation, les pouvoirs politiques coutumiers ont été mis à l'écart pour l'instauration d'un système administratif exogène, au cœur duquel la « chefferie indigène » occupait une place centrale. Depuis la fin de la colonisation, la chefferie indigène est présentée comme le résidu des formes précoloniales des systèmes politiques coutumiers. Le groupe de mot « chefferie traditionnelle » qui la

désigne désormais est entré dans le vocabulaire ivoirien avant même la fin de la colonisation comme l'illustre l'article d' A. d'Aby, (1958) l'un des premiers intellectuels ivoirien à poser la chefferie coloniale comme problème politique. Cependant, loin d'être réhabilitée, la chefferie traditionnelle est écartée par les élites de l'État postcolonial, qui la perçoivent comme une institution archaïque, inapte à répondre aux exigences du monde moderne A. d'Aby, (1958); C-H. Perrot, (2009). Ces représentations, longtemps figées dans l'imaginaire collectif, ont contribué à entretenir l'idée d'une chefferie villageoise désuète, incarnée par des figures âgées, peu instruites et confinées aux seules affaires coutumières. Toutefois, ces lectures réductrices ne rendent plus compte des mutations profondes observables aujourd'hui. Depuis les années 2010, et plus particulièrement depuis l'institutionnalisation officielle de la chefferie en Côte d'Ivoire à partir de 2014 par l'Etat ivoirien, un regain d'intérêt pour cette institution s'est manifesté. Ce processus révèle non seulement « l'échec de la mise à l'écart des chefs » W. I. Flan et al. (2021), mais surtout une transformation notable du profil sociopolitique des autorités traditionnelles. Dans de nombreuses régions du pays, et plus particulièrement en pays bété, les chefs de village ne sont plus des figures illettrées ou marginalisées, mais des lettrés, anciens fonctionnaires, cadres administratifs ou acteurs politiques, familiers des modes contemporains de gouvernance. Dans le département de Gagnoa, au centre-ouest de la Côte d'Ivoire présenté sur la carte suivante, cette dynamique est particulièrement saillante.

**Carte : département de Gagnoa et ses sous-préfectures**



Source : DJOKOURI Loroux S.P.J. (2022), *Evolution du pouvoir politique traditionnel en pays bété de Gagnoa*, Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara

Les critères de désignation des chefs de village y ont connu, ces dernières années, des inflexions significatives, privilégiant désormais les agents de l’État, les anciens fonctionnaires et les responsables politiques L.S.P.J. Djokouri, (2024). Cette recomposition soulève alors une interrogation centrale : quel est le profil sociopolitique du chef de village bété?, et comment s’est-il transformé au gré des mutations historiques, coloniales et postcoloniales ? Adoptant une perspective résolument historique, cet article se propose de dresser un essai de profilage de la chefferie traditionnelle en pays bété, à partir du cas de Gagnoa. Il s’appuie sur une méthodologie combinant sources écrites et sources orales. Les sources écrites sont essentiellement constituées d’archives coloniales (rapports de tournée, rapports militaires, notices administratives), tandis que les sources orales ont été collectées

dans cinq villages du département de Gagnoa notamment : Yopoyouho. Garahio, kpapekou, Kakredou, Kokouezo. L'analyse met en évidence trois grandes séquences historiques : la période précoloniale, marquée par une autorité fondée sur la richesse redistributive, la responsabilité familiale et la sagesse ; la période coloniale, caractérisée par l'instrumentalisation du pouvoir politique local, l'imposition d'un pouvoir arbitraire, souvent déconnecté des logiques locales ; enfin, la période postcoloniale et contemporaine, au cours de laquelle émergent les figures des lettrés, des fonctionnaires et des acteurs politiques.

### **1. Les anciens : figures précoloniales du pouvoir politique local**

La sagesse constitue la richesse principale chez les bété. Elle demeure le critère par excellence du choix de la première autorité. Cette sagesse se matérialise à trois niveaux qui sont : la bienveillance, la progéniture et l'âge.

#### **1.1. La richesse redistributive : fondement matériel de l'autorité**

*Doubégnon* constitue la plus haute autorité politique dans la hiérarchie villageoise bété. Sa désignation repose, dans un premier temps, sur la possession d'un important capital matériel. *Doubégnon* est avant tout un *lêkêlégnon*, c'est-à-dire un homme riche. *Lê* désigne l'ensemble des richesses matérielles dans la société bété. Celles-ci se composent notamment de pagnes, de manilles, de terres et d'animaux domestiques E. Dunglas (1939). La détention de ces biens en quantité significative constitue une condition essentielle pour accéder à la chefferie, dans la mesure où ils sont destinés à servir la collectivité et à satisfaire les obligations inhérentes à l'exercice du pouvoir. *Doubégnon* règle les dots matrimoniales, s'acquitte des amendes, prête des biens aux nécessiteux et porte assistance à l'ensemble de la communauté. La richesse conduit ainsi au pouvoir, non par l'exploitation du capital à des fins de domination, mais par les libéralités qu'elle rend possibles et par la redistribution des ressources. Toutefois, ces largesses doivent être analysées comme une véritable stratégie de légitimation et de pacification sociale. La richesse matérielle constitue, en ce sens, un instrument central du pouvoir. La bienfaisance confère à *Doubégnon* prestige, respect et reconnaissance, tout en lui assurant une

forme de pouvoir psychologique sur ses administrés. Cette relation de dépendance réciproque rappelle, à bien des égards, la conception rousseauiste du contrat social, telle qu'énoncée dans la relation symbolique entre le père de famille et ses enfants J.J. Rousseau (1766). En se posant comme pourvoyeur de secours et protecteur de la communauté, *Doubégnon* s'érige en figure salvatrice. La générosité appelle alors une soumission consentie. En sollicitant son aide, les populations se placent dans une position de vulnérabilité, que *Doubégnon* mobilise pour affirmer sa force morale et consolider son autorité. Il exerce ainsi son pouvoir en s'appuyant sur la dépendance économique de ses sujets, dans un cadre de relative stabilité.

## **1.2. La responsabilité familiale : capacité de protection et de transmission**

La gestion des hommes suppose, de la part du responsable, un certain degré de maturité et un niveau élevé de responsabilité. La légitimité à diriger le village s'évalue également à l'aune de la capacité de l'individu à prendre en charge sa famille nucléaire. Le pouvoir revient ainsi au responsable de lignage, le *Gligbêbégnon*, lui-même chef de foyer (*Suebégnon*). Cette responsabilité se mesure notamment par le mariage et le nombre de personnes à charge. Dans les sociétés africaines en général, la femme est perçue comme une protégée de l'homme. L'individu digne de considération est celui qui assume la charge d'au moins une épouse. La dignité masculine est fonction de la capacité à protéger sa femme et à subvenir à ses besoins essentiels. Par ailleurs, la femme assume l'essentiel des activités domestiques : préparation des repas, entretien du linge, soin des enfants. Ces tâches, considérées comme dévalorisantes pour le genre masculin, sont traditionnellement réservées aux femmes A. Ladurantie (1943). La présence d'une épouse apparaît ainsi indispensable à l'homme responsable, renforçant le rôle central de la femme dans la société bété. Elle est non seulement une aide précieuse dans la vie quotidienne, mais également garante de la postérité.

L'objectif fondamental du mariage bété demeure l'accroissement de la famille E. Dunglas (1939). La stabilité du couple est évaluée à partir de la présence d'enfants. Un nombre élevé d'enfants constitue un signe de prestige, d'honneur et de richesse.

L'influence sociale du père dépend largement de sa descendance, laquelle représente une force productive essentielle. Les garçons participent aux travaux agricoles et aux activités de chasse, tandis que les filles, par le versement de la dot (*lê*), contribuent de manière significative à l'enrichissement familial Séverin et al. (2024). La cour de *Doubégnon* ne se limite pas à ses descendants biologiques ; elle accueille également orphelins, veuves et enfants adoptés, pouvant regrouper jusqu'à cinquante individus A. Ladurantie (1943) qui représentent une main d'œuvre considérable. C'est précisément cette capacité à prendre en charge un nombre aussi important de personnes qui fonde sa richesse et renforce sa considération sociale.

### 1.3. L'ainesse : le critère par excellence

La société bété se caractérise par la prééminence du pouvoir des aînés. Les individus ayant accumulé le plus d'expériences sont naturellement privilégiés. La sphère politique, entendue au sens large qu'il s'agisse des décisions foncières, des alliances, des conflits ou des rites funéraires relève principalement des aînés du lignage J.P. Dozon (1985). De même, G. Thoman, (1903) l'un des premiers explorateurs à pénétrer profondément le pays bété, souligne que tous les chefs ayant servi de guides à sa mission étaient des vieillards, dont l'un était âgé de plus de soixante-dix ans. Les sources orales confirment cette centralité de l'âge. Les personnes interrogées désignant unanimement les anciens comme responsables légitimes de la famille et du village. La richesse, la maturité et la responsabilité qui confèrent dignité et valeur à l'homme bété sont ainsi indissociables de l'expérience. Le premier responsable est toujours choisi parmi les vieillards aux cheveux blancs, détenteurs des savoirs ancestraux. Dans les sociétés africaines en général, la sagesse est étroitement associée à l'âge, perçu comme le garant de la connaissance, de la mémoire collective et de la stabilité sociale.

Les anciens, souvent propriétaires fonciers, assurent la régulation de la vie sociale, économique et politique. Ils contrôlent la distribution des terres, servent d'intermédiaires entre les vivants et les entités spirituelles protectrices, et incarnent l'autorité politique. Le droit d'ainesse s'impose ainsi comme principe structurant

dans la désignation de *Doubégnon*. En définitive, si la générosité, la fécondité ou le courage constituent des qualités appréciées, elles demeurent insuffisantes sans le critère déterminant qu'est l'âge. Les autorités précoloniales sont, de manière constante, les individus les plus âgés du village, seuls détenteurs de la légitimité nécessaire à l'exercice du pouvoir.

## **2. L'arbitraire colonial : rupture et recomposition de l'autorité traditionnelle**

À la suite de la conquête, l'administration coloniale met en place en pays bété un nouvel appareil de gouvernement. La structuration de ce dispositif nécessite le recours à un personnel local, que le pouvoir colonial recrute initialement selon des procédés largement arbitraires, en désignant des individus choisis au hasard ou en fonction de circonstances contingentes. Par la suite, l'accès aux fonctions de chefferie s'opère principalement sur la base de la reconnaissance des services rendus à l'autorité coloniale, faisant du zèle et de la loyauté à l'égard du pouvoir colonial les principaux critères de légitimation de ces nouvelles figures d'autorité.

### **2.1. Les désignations arbitraires**

Au fur et à mesure de la progression de la conquête militaire en pays bété, la chefferie coloniale s'installe progressivement dans les villages. Dès les premières phases de l'implantation de la chefferie dite indigène, l'administration coloniale recourt essentiellement à l'arbitraire pour désigner les chefs. Le procédé repose sur des nominations de circonstance. Lorsqu'une colonne coloniale fait irruption dans un village, les femmes, les enfants et les personnes vulnérables sont mis à l'abri, tandis que seuls les hommes jugés forts et courageux demeurent sur place pour affronter l'envahisseur. L'ouverture des tirs de sommation provoque généralement la panique et le désordre. Les combattants présents sur le front se dispersent, certains sont tués, d'autres faits prisonniers, tandis que les plus chanceux sont contraints de servir d'éclaireurs. Leur mission consiste à repérer les fuyards et à les faire sortir de leurs cachettes. Lorsqu'ils parviennent à remplir cette tâche, l'administration coloniale leur confie la responsabilité du village et les investit immédiatement de la fonction de chef, en remplacement des autorités traditionnelles préexistantes. Le témoignage de

Sokouri Kuyo Michel, notable du village de Yopoyouho, illustre de manière éloquente ce mode de désignation :

« Les Blancs, lorsqu'ils sont arrivés, n'ont demandé ni qui était chef de famille ni qui que ce soit. Ils ont trouvé Gbodo Sahoua, un forgeron resté dans son atelier. Le colonisateur lui a ordonné de rappeler les villageois en fuite ; c'est ainsi qu'il est devenu l'émissaire du Blanc. C'est de cette manière qu'il est devenu chef de Yopoyouho, alors qu'il ne l'était pas. »

Les individus ainsi désignés n'avaient guère de marge de manœuvre. L'instinct de survie, conjugué au traumatisme engendré par la violence de la rencontre coloniale, les contraignait à collaborer avec leurs bourreaux. En totale rupture avec les normes coutumières et les pratiques politiques bété, l'administration coloniale imposa à la tête des villages des individus dépourvus de toute légitimité traditionnelle, reléguant les Anciens à une position marginale, voire à l'oubli. Désormais, sans posséder les qualités requises pour incarner la figure de *Doubégnon*, les chefs coloniaux occupent la tête des villages. Pour l'administration coloniale, l'essentiel réside dans l'exécution rigoureuse des décisions imposées. Les chefs ne sont plus que de simples relais administratifs, des exécutants dépourvus d'autonomie politique, comme le souligne le rapport colonial du 10 mars 1919 conservé aux archives nationales de Côte d'Ivoire qui dit : « Il y a peu à dire sur l'attitude des chefs ; cette fonction à proprement parler n'existe pas. Celui qui porte le nom de chef n'est aujourd'hui comme avant que le commissionnaire du poste, le bouc émissaire de son village. » Ainsi, de manière arbitraire, le colonisateur impose aux populations des dirigeants ne répondant à aucun des critères traditionnels d'accès au pouvoir. Toutefois, à mesure que la colonisation se consolide, des rapports administratifs sont établis afin d'identifier et d'écarter les chefs récalcitrants.

## **2.2. La promotion des chefs zélés**

Les nominations arbitraires entraînent de nombreuses résistances. Certains chefs ne sont pas obéis, tandis que d'autres manifestent une hostilité plus ou moins ouverte à l'égard des injonctions coloniales. Le rapport établi sur la situation des

chefs de Gagnoa par l'administration coloniale le 31 aout 1914 souligne ainsi que les chefs ne sont pas obéis. La difficulté la plus grande que rencontre l'action des colonisateurs provient du fait que les indigènes c'est-à-dire les Bété n'ont pas de chef écouté. D'autres chefs adoptent volontairement une attitude de passivité, leur état d'esprit ne se distinguant guère de celui de leurs administrés. Face à ces résistances, l'administration coloniale juge nécessaire de mettre en place une structure intermédiaire plus étroitement contrôlée, capable d'exercer une surveillance quasi quotidienne sur les populations récalcitrantes. C'est dans ce contexte que la chefferie de tribu est instituée. Sur la base de rapports administratifs réguliers, les chefs se distinguant par un zèle jugé exemplaire sont confirmés dans leurs fonctions, tandis que d'autres sont promus chefs de tribu. Le tableau ci-dessous illustre les appréciations portées par l'administration coloniale sur ces chefs de tribu, loués pour leur capacité à remplir leur mission avec zèle et fermeté.

**Tableau 1 : Chefs de tribu et observations administratives**

Tribu	Chef de tribu	Observation
Niabré	Agbohoun Dima	Raffermit de plus en plus son autorité, se montre actif et dévoué. À soutenir énergiquement. Fera un bon chef.
Paccolo	Tatou	Excellent chef sous tous les rapports. Nommé depuis 8 mois. Il serait utile de lui décerner un fusil d'honneur.
Guébié	Koudou Boouré	Commande depuis peu sa tribu. A besoin de se perfectionner. Son autorité est encore méconnue par un bon nombre des villages. À soutenir.
Zoukouboué	Badi Zolo	Nommé depuis peu est animé de bonnes intentions manque encore d'autorité.
Gotiboué	Tré Dassé	Nommé depuis 3 mois se fait remarquer par son zèle et son excellent esprit. Fais exercer son influence sur les gens qu'il maintient dans la bonne voie.

Source : Djokouri Loroux SPJ, (2022), *Evolution du pouvoir politique traditionnel en pays bété de Gagnoa*, Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara

Ces observations mettent en évidence la fonction essentielle assignée aux chefs de tribu : contraindre les chefs de village et les populations à l'obéissance. Leur zèle témoigne de leur volonté de satisfaire pleinement l'administration coloniale qui les a investis de cette mission. Dépourvus de toute légitimité traditionnelle et de toute obligation morale envers les populations, les chefs de tribu se consacrent exclusivement à l'exécution de l'ordre colonial. Le tableau révèle également la satisfaction de l'administration coloniale. Ainsi, Tatou, chef de tribu de Paccolo, est jugé digne de recevoir un fusil d'honneur, symbole destiné à galvaniser son engagement et à renforcer son autorité. Le critère de sélection apparaît sans ambiguïté : seuls sont promus les individus capables d'imposer l'obéissance par la contrainte et la violence. Les chefs de tribu sont choisis pour leur zèle, leur énergie et leur autoritarisme. Cette configuration perdure jusqu'en 1934.

### **2.3. La préférence des anciens des collaborateurs**

À partir de 1934, la politique coloniale en matière de chefferie gagne en formalisation. Après plusieurs décennies de présence, l'administration coloniale estime maîtriser pleinement la situation et définit de nouveaux critères de sélection des chefs. L'article 5 de l'arrêté n°3206/BP du 10 octobre 1934 stipule que le chef de village est nommé par l'administrateur commandant de cercle, sur proposition du collège des notables réunis en commission villageoise. L'article 6 précise que cette commission fonctionne sous le contrôle direct du lieutenant-gouverneur.

À un niveau hiérarchique supérieur, les chefs de canton sont désignés selon des critères entièrement discrétionnaires, dénués de toute référence aux normes traditionnelles. Leur sélection repose exclusivement sur des considérations conformes aux attentes coloniales. Plusieurs orientations se dégagent : certains préconisent le recrutement au sein des anciennes familles régnantes ; d'autres privilégient une logique de récompense accordée aux fidèles serviteurs de la colonisation. De manière générale, les chefs de canton sont choisis parmi : les descendants d'anciennes familles reconnues par la tradition ou la coutume, les notables indigènes, de préférence lettrés, ayant rendu des services à l'administration

coloniale, les secrétaires de première classe des chefs de canton ou de province ayant exercé leurs fonctions pendant au moins quatre ans les anciens militaires; les fonctionnaires et cadres locaux supérieurs ayant servi au moins quatre années en qualité de titulaires. L'application de ces critères conduit, en 1934, à la nomination de trois chefs de canton : N'Guessan Kouassi pour le canton Nord-Est, dont la résidence est établie à Kakredou ; Bayoro Digbéhi pour le canton Nord, résidant à Kpapekou ; et Bbogo Sassabero, également appelé Gbogo Soukou, originaire de Naoguihio, pour le canton central. Ce dernier décède prématurément en 1939 et est remplacé par Dépri Dédi de Logobia. Le réaménagement de l'arrêté du 10 mars 1941 entraîne, au Sud, la nomination de Dakoury Sery Gaston, originaire du village de Zikobouo.

Quel que soit leur profil, notable indigène, ancien militaire, secrétaire, cadre supérieur ou descendant d'une famille régnante, les chefs de canton sont désignés en reconnaissance des services rendus à la colonisation. Gbogo Sassabero, originaire de Naoguihio, est ainsi nommé chef de canton de Paccolo en raison de son zèle manifeste en tant qu'adjoint du chef de tribu Tatou Déprou, lui-même particulièrement apprécié pour sa loyauté. Dès 1920, les rapports administratifs soulignent que « Tatou est secondé par le chef de Naoguihio, Gbogo Sassabero, qui montre tout son désir de bien faire ». Cette appréciation justifie sa nomination, en 1934, à la tête du canton. Il en va de même pour Bayoro Gnagnon Robert, qui succède à son père défunt, Bayoro Digbéhi, à la tête du canton Nord, dont le centre est Kpapekou. À partir de 1934, les collaborateurs les plus fidèles sont ainsi récompensés par l'accession aux postes de chefs de canton, consacrant leur rôle central dans la mise en œuvre de l'ordre colonial.

### **3. L'avènement des lettrés : modernité, scolarisation et politisation de la chefferie**

Depuis les années 1990, la chefferie traditionnelle s'est progressivement constituée en une véritable arène de compétition politique et sociale. Anciens fonctionnaires à la retraite et acteurs politiques s'y engagent désormais activement, cherchant à accéder aux fonctions de chef de village, devenues des positions stratégiques au croisement des enjeux locaux, administratifs et politiques.

### 3.1. Les fonctionnaires à la retraite

La mondialisation a profondément transformé les sociétés rurales bété en introduisant de nouveaux référentiels normatifs, dont l'école constitue le principal vecteur. À la suite des indépendances, l'expansion rapide de la scolarisation Dozon, (1985) a favorisé l'émergence d'une élite locale lettrée notamment, les fonctionnaires. Ceux-ci s'imposent progressivement comme des intermédiaires essentiels entre le village et l'administration moderne J-M. Gibbal (1973). En effet, ces anciens fonctionnaires multiplient les visites dans leurs villages d'origine et s'investissent activement dans la vie sociale. A travers les mutuelles de développement ils contribuent à la réalisation de projets collectifs Y. Gnabéli (2014). Ainsi, ils se présentent comme des acteurs incontournables dans l'organisation villageoise. Après plusieurs années passées en ville, certains finissent par regagner définitivement le village. Leur domicile devient alors un espace central de sociabilité, offrant confort matériel, accès à l'information et services divers. Même les personnes âgées s'y rendent fréquemment pour solliciter aide et assistance, recevant parfois des dons en argent ou en nature. Ce processus entraîne un renversement des rapports d'influence. Les anciens chefs se trouvent alors relégués au second plan, tandis que les anciens fonctionnaires acquièrent une position dominante. Comme je l'ai montré dans un travail antérieur L.S.P.J..Djokouri (2024) , les villages bété sont aujourd'hui largement peuplés de « néo-villageois » qui sont en majorité des jeunes déscolarisés, dont les aspirations diffèrent sensiblement de celles de leurs parents. Ils tendent à privilégier les anciens fonctionnaires qu'ils croient plus aptes à dialoguer efficacement avec l'État et de répondre aux aspirations croissantes en matière de développement. Soutenue par l'administration L.S.P.J, Djokouri (2022) et renforcée par l'action des mutuelles de développement et les jeunes, les fonctionnaires sont de plus en plus nombreux à devenir chef de village. Le tableau suivant illustre cette dynamique à travers dix-huit chefs de village et leurs fonctions ou anciennes fonctions.

**Tableau 2 : Chefs de village et fonctions exercées**

Villages	Chefs	Fonctions	Villages	Chefs	Fonctions
Ony-Tabré	Sibailly Arsène	Pharmacien	Pkapekou	Gnagno Kadji	Chef d'entreprise
Ony-Babré	Beugré Nalialy	Enseignant	Tehiri	Koudou François	Commandant de douane
Kedio-Babré	Zagbayou Pierre	Technicien des Travaux Publics	Krogbopa	Tchero vaté	Juriste
Tchedjelé	Gbizié Lambert	Administrateur des services financiers	Guiberoua	Dizoé Robert	Militaire
Mahidio	Gouli Kalignon	Instituteur	Guemenedo u	Irigua Arsène	Instituteur
Blouzon	Boti Koudou	Homme d'affaires	Garahio	Koudou Denis	Militaire
Mama	Kouassi Ouraga Bertin	Cadre des travaux publics	Godélilié	Gadji Joseph	Chercheur
Dodjagnoa	Noël Gnagno	Journaliste	Dougroupale gnoa	Gbadja kéhihakéhi	Capitaine de l'armée
Gnaligribouo	Boga Sivori	Journaliste	Dobé	Lepkéli Lazard	Colonel major des forces aériennes

Source : Djokouri Loroux SPJ, données de terrain, 2025

Comme on le constate dans le tableau, des journalistes, des chercheurs, des administrateurs, les militaires des colonels, occupent aujourd'hui les arènes

villageoises bétés. La montée en puissance des anciens fonctionnaires dans les organes politiques villageois apparaît, à bien des égards, comme une évolution inéluctable car le village constitue le principal point de retour après une carrière au service de l'État.

### **3.2. L'entrée des hommes politiques dans la chefferie**

L'évolution des aspirations rurales est particulièrement significative. Les attentes des populations se complexifient et s'intensifient. Lorsque les simples fonctionnaires à la retraite ne suffisent plus à incarner ces nouvelles exigences, les hommes politiques sont désormais privilégiés. Le choix de ces derniers répond à une double stratégie. Pour les populations rurales, placer un homme politique à la tête du village permet de bénéficier de ses réseaux et de ses relations institutionnelles. Il est largement admis que les projets de développement transitent par les acteurs politiques. L'installation de pompes villageoises, la construction de préaux, l'électrification ou encore l'organisation de cérémonies d'inauguration sont souvent facilitées, voire parrainées, par des responsables politiques. Le chef de village, lorsqu'il est homme politique, apparaît ainsi comme une garantie de développement.

Dans cette logique, Joichin Djédjé Bagnon est élu chef du village de Kokoézo. Président du conseil régional, il incarne, aux yeux des populations, un choix rationnel dans le cadre du processus de décentralisation, les conseils régionaux étant chargés de doter les territoires en infrastructures de développement. Son appartenance au parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Paix (RHDP), renforce cette perception d'opportunité à saisir. Des logiques similaires président à la désignation de l'ancien ministre Vincent Pierre Lokrou à Afridoukou, ou encore de N'Guessan Zekré Alexi, secrétaire départemental du RHDP, à Kakrédou.

Pour les hommes politiques eux-mêmes, loin d'être un « portefeuille vide », la chefferie représente un espace stratégique. Elle constitue un levier de repositionnement politique. Les exemples d'anciens cadres ayant utilisé la chefferie pour maintenir ou renforcer leur influence sont nombreux. Gbizié Lambert, après sa retraite en tant qu'administrateur des services financiers, se repositionne comme vice-

président de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire (CNRCT). La chefferie lui permet de conserver une notoriété politique, avant d'être désigné, en 2015, deuxième vice-président de la CNRCT. De même, Gadji Joseph, universitaire et chef de village de Godélilié, s'appuie sur la chefferie pour briguer la fonction de chef des chefs traditionnels du département de Gagnoa. Boga Sivori, ancien journaliste et chef de village de Gnaligribouo, utilise également la chefferie comme canal de repositionnement politique régional.

Par ailleurs, le chef demeure la plus haute autorité du village. Tous les projets de développement transitent par lui, et toute autorité extérieure est tenue de lui rendre visite avant toute intervention dans son village. Il délivre les autorisations nécessaires à la mise en œuvre des projets et confère une légitimité indispensable aux initiatives politiques. Son statut impose respect et prestige. La chefferie constitue ainsi un instrument stratégique pour les ambitions politiques, le village représentant une base électorale majeure. En ce sens, la chefferie apparaît aujourd'hui comme un espace fortement investi par les acteurs politiques.

### **Conclusion**

L'analyse du profil des chefs de village en pays bété met en évidence le caractère historiquement situé et socialement construit des critères d'accès à l'autorité politique locale. Loin d'être figés, ces critères se recomposent en fonction des aspirations collectives, des rapports de force et des transformations économiques, sociales et politiques qui traversent la société. Dans la période précoloniale, l'autorité politique repose sur un ensemble de qualités étroitement liées aux valeurs endogènes : la richesse redistributive, la responsabilité familiale et la sagesse acquise par l'âge et l'expérience. Le chef, figure paternelle par excellence, incarne alors la capacité à protéger, à nourrir et à garantir l'équilibre social du groupe. La colonisation introduit une rupture profonde dans cet ordre politique. Les critères de sélection échappent aux communautés bété et sont désormais définis par l'administration coloniale, dont l'objectif principal est l'exploitation et le contrôle du territoire. Dans ce contexte, l'autorité est confiée à des individus choisis pour leur docilité, leur zèle et leur

capacité à exécuter les décisions coloniales, au détriment de toute légitimité traditionnelle. La période postcoloniale et contemporaine ouvre une nouvelle phase de recomposition de la chefferie. Avec la scolarisation massive, l'urbanisation et la politisation croissante des sociétés rurales, les aspirations des populations se déplacent vers la quête du développement et de l'intégration à la modernité étatique. Les « néo-villageois », anciens fonctionnaires, cadres retraités et acteurs politiques, apparaissent alors comme les médiateurs les plus aptes à répondre à ces attentes. Leur maîtrise des codes administratifs, leurs réseaux relationnels et leur capital politique expliquent leur ascension progressive à la tête des chefferies villageoises. Ainsi, loin d'être une institution figée ou résiduelle, la chefferie traditionnelle en pays bété se révèle être un espace dynamique d'ajustement entre héritage local et exigences contemporaines. Elle constitue un lieu stratégique où se négocient les relations entre le village, l'État et les acteurs politiques locaux. Cette capacité d'adaptation explique la persistance, voire le renforcement, de la chefferie dans le paysage politique ivoirien actuel, et invite à repenser les autorités traditionnelles non comme des vestiges du passé, mais comme des acteurs à part entière des recompositions du pouvoir local et national.

### **Bibliographie**

AMON D'Aby François Joseph (1958), *Le problème des chefferies traditionnelles en Côte d'Ivoire*, Imprimerie Jemmapes.

DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior (2022), *Evolution du pouvoir politique traditionnel en pays bété de Gagnoa*, Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara.

DJOKOURI, Loroux Serge Pacome Junior (2024), « *Les néo-villageois et la bureaucratisation de la chefferie chez les Bété de Gagnoa 2000-2017* », Akiri N° Spécial, (avril) p.34-47.

DOZON Jean-Pierre (1985), *La société bété: histoires d'une "ethnie" de Côte-d'Ivoire*, Paris, Karthala.

DUNGLAS Edward (1939), *Dans la forêt de la Côte d'Ivoire, Coutumes et moeurs des Bété*, Paris LAROSE.

FLAN Wohi Innocent, Kaphalo Ségorbah Silwé, et Joseph Koné (2021), «Chefferie traditionnelle en Côte d'Ivoire: quel bilan après l'institutionnalisation? » *Afrobarometer, document politique; n°75*, <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads>.

GIBBAL Jean-Marie (1973). « Le retour au village des nouveaux citadins: Résultats d'enquête et amorce de réflexion méthodologique », *Cahiers d'études africaines*, 51, p. 549-74.

KRA Séverin Yao, AYEMOU Kadjomou Ferdinand, et SORO Widinny Laeticia (2024) « Les coutumes matrimoniales bété-Galebaouhan à travers les âges (XVIII-XXI SIECLE) ». *Ealu'a*, n°1 p. 223-39.

LADURANTIE Auguste (1943), « En Côte d'Ivoire. Au pays Bété de Gagnoa ». *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 14 (2) p. 93-149.

PERROT Claude-Hélène (2009) « Les autorités traditionnelles et l'État moderne en Afrique Subsaharienne au début du XXIe Siècle ». *Cahiers d'études africaines*, n° 16/17, p. 15-33.

ROUSSEAU Jean-Jacques (1766) *Contrat social: ou principes du droit politique*, paris, flammariion, 1992.

THOMAN Georges (1903), « De Sassandra à Séguéla », *revue coloniale*, nouvelle série, paris, *Augustin challamel*, p. 621-653.

YAO Gnabéli Roch (2014), *Les mutuelles de développement en Côte d'Ivoire idéologie de l'origine et modernisation villageoise*, Paris, l'Harmattan.